

CHARGÉ DE PROJET TECHNIQUE - AUTOMATISATION

Situé sur la rive-sud de Montréal, notre client est un leader au niveau des services électriques, d'automatisation, de production et de maintenance au Québec.

MANDAT

Sous la supervision du Directeur de l'ingénierie, le Chargé de projet technique en automatisation aura à faire la programmation, la mise en service des systèmes automatisés et de procédés industriels et agira à titre de leader technique pour ses projets.

Tâches principales:

- Préparer la documentation technique, analyser les devis et participer à l'évaluation des projets;
- Clarifier les besoins et les exigences techniques des projets avec le client;
- Programmer les PLC, les HMI et les SCADA;
- Exécuter les tests, effectuer les mises en service chez le client;
- Assurer la supervision technique lors des mises en service;
- Rédiger la documentation technique, de mise en service, et les rapports de production ;
- Travailler en équipe avec les chargés de projets et autres responsables;
- Respecter l'échéancier de ses tâches;
- Offrir du support au département du service;
- Être à l'affût des nouvelles technologies et des nouveaux produits.

EXIGENCES

- DEC en informatique industrielle, BAC en génie de la production automatisée, ou toute formation jugée équivalente;
- Un minimum de 3 ans d'expérience en automatisation, génie-conseil ou autre jugée pertinente;
- Excellentes connaissances en programmation PLC (Rockwell et Siemens un atout);
- Bonnes connaissances en programmation d'HMI et SCADA;
- Détenir une expérience pertinente de mise en service de systèmes automatisés;
- Excellente maîtrise des langues française et anglaise;

- Bonnes connaissances générales en informatique (virtualisation, VMWare, MS Office, Windows);
- Carte de l'ASP construction, un atout.
- Être membre en règle de l'OIQ, un atout.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Posséder une curiosité naturelle;
- Excellente capacité de travail d'équipe;
- Capacité d'analyse et de rigueur;
- Capacité à résoudre des problèmes et sens de l'initiative;
- Capacité à travailler sur plusieurs projets simultanément;
- Grand sens de l'organisation et d'autonomie;
- Habiletés relationnelles et communicationnelles accrues.

AVANTAGES

- Assurances collectives;
- REER collectif;
- Club social;
- Programme d'aide aux employés;
- Stationnement sur place.

Note : L'emploi du masculin dans la présente entente a pour but d'alléger le texte et ne se veut aucunement discriminatoire.